

Le 3 Février 2014

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 3 Février 2014 à 19h30 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS : Son Honneur Le Maire Normand Vachon, les conseillères Joanne St-Amour Sanscartier et Renée Giroux et les conseillers Ian de Cotret-Brazeau, Pierre Robineau, John Kane et Robert Bertrand.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon, en présence de la secrétaire-Trésorière Marie-Agnès Lacoste ; l'assemblée fut délibérée comme suit :

Ordre du jour :

- 1- Questions
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès verbaux des 6 janvier et 25 janvier 2014
- 4- Rapport de l'inspecteur
- 5- Approbation des comptes
- 6- Avis de motion Code d'éthique et déontologie des élus
- 7- Nomination du Maire adjoint
- 8- Représentants des comités
- 9- Réclamation au MTQ pour le déneigement de la route 315
- 10- Soumission cueillette des ordures et du recyclage
- 11- Autorisation de payer des heures travaillées supplémentaires à l'adjointe administrative
- 12- Questions
- 13- Levée de l'assemblée

2014-02-020 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Renée Giroux
Appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

QUE l'ordre du jour tel que ci-dessus soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

2014-02-021 Adoption des procès-verbaux du 6 janvier et du 25 janvier 2014

Proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Appuyé par Pierre Robineau

QUE le procès-verbal de la séance du 6 janvier 2014 soit et est adopté tel que rédigé;

QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 25 janvier 2014 soit et est adopté tel que rédigé;

Adopté à l'unanimité

2014-02-22 Rapport de l'inspecteur

Emission de permis

Janvier 2014				
Numéro	Adresse			Nature
2014-01	Chemin Burke			Lotissement
2014-0101	433, Burke			installation septique

2014-02-023 Approbation des paiements de Janvier

Liste des comptes à payer au 31 janvier 2014			
# chèque	Fournisseur	Description	Montant
5464	Construction Curtis Lavell	Déneigement stationnement/borne	6 898,50 \$
5465	Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	28,00 \$
5466	BMR - Émile Charrette	Incendie et entretien bâtiment	195,92 \$
5467	Librairie Rose-Marie	Fourniture bureau	692,81 \$
5468	Transcontinental	Avis public	83,68 \$
5469	Exel Radio	Communications	890,38 \$
5470	Maxi Buckingham	Entretien bâtiment	40,19 \$
5471	Dépanneur Mauzeroll	Frais postaux	58,66 \$
5472	Lettrage des 2 Vallées	Loisirs	287,44 \$
5473	Corporation des loisirs de Papineau	Adhésion 2014	60,00 \$
5474	Municipalité du Canton de Lochaber	Adhésion 2014 (remb. 50%)	233,98 \$
5475	Construction Curtis Lavell	Déneigement	16 864,73 \$
5476	Recyclage SCN	Infrastructure	50,00 \$
5477	Waste Management	Ordures	932,75 \$
5478	Les services EXP Inc.	Honoraire prof. Travaux Daly et Burke	505,89 \$
5479	Les entreprises Michel Deland Inc.	Planification stratégique	1 264,73 \$
5480	Agence de la santé et de services sociaux	Loisirs	45,00 \$
5481	Agence de Revenu du Canada	Remise gouvernementale	764,56 \$
5482	Ministère du Revenu	Remise gouvernementale	1 760,10 \$
5483	Valérie Paquette	KM Janvier 2014	54,54 \$
5484	Michael Carson	KM Janvier 2014	140,13 \$
		Total :	31 851,99 \$
Paiements Internet			
	Bell Canada	Téléphone	113,27 \$
	Hydro-Québec	Électricité	
	Visa		1 319,95 \$
		Total :	1 433,22 \$
Paies			
	Chèque 614 à 622		Total : 8 013,58 \$
		Grand total :	41 298,79 \$

La secrétaire-trésorière atteste qu'il y a assez de trésorerie sur les comptes pour ces paiements.

Proposé par Ian de Cotret-Brazeau
Appuyé par Pierre Robineau

Adopté à l'unanimité.

2014-02-024 Avis de motion

Code de déontologie et éthique des élus de la municipalité

Avis de motion est donné par Joanne St Amour Sanscartier pour l'adoption du règlement 2014-02 portant sur le Code de déontologie et d'éthique des élus de la municipalité de Mayo. Ce code vise à donner les valeurs et les grands principes d'éthiques que les élus doivent appliquer et respecter dans leur mandat et après leur mandat.

Le règlement dont il est fait mention sera adopté par les élus lors de l'assemblée du 3 mars 2014. Une copie du présent règlement a été transmise aux élus et une copie est à la disposition de chacun aux bureaux de la municipalité, il ne sera donc pas fait lecture du règlement lors de son vote.

Adopté à l'unanimité.

2014-02-25 Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Robert Bertrand
Et appuyé par John Kane

Que Madame Renée Giroux soit nommée Maire suppléant et qu'à ce titre, ait tout droit de représentation et de signature au lieu et place du maire selon les termes de l'article 116 du Code des Municipalités.

2014-02-26 Nomination des Comités

Il est proposé par Renée Giroux
Et appuyé par Robert Bertrand

1- Que le comité de Communication publique et interne soit formé des personnes suivantes :

Renée Giroux
Joanne St Amour Sanscartier

2- Que le comité pour le plan d'urbanisme et de règlement de la municipalité de Mayo soit formé des personnes suivantes :

John Kane
Renée Giroux
Participation de l'inspecteur de l'urbanisme

3- Que le comité du règlement Q2-R22 sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées de la municipalité de Mayo soit formé des personnes suivantes :

Joanne St Amour Sanscartier
Ian de Cotret Brazeau

5- Que le comité pour la mise aux normes et le réaménagement du centre municipal soit formé des personnes suivantes :

Normand Vachon
Joanne St-Amour Sanscartier
Ian de Cotret Brazeau

6-Que le comité de restructuration administrative soit formé des personnes suivantes :

Normand Vachon
Joanne St Amour Sanscartier

7-Que le comité des infrastructures routières soit formé des personnes suivantes :

Robert Bertrand
Pierre Robineau

8- Que le comité pour l'organisation des fêtes du 150^e anniversaire et la revitalisation du parc municipal soit formé des personnes suivantes :

Joanne St-Amour Sanscartier
Ian de Cotret Brazeau
René Séguin
Bernadette Conroy
Johanne Conroy
Hélène Bertrand

9- Que le comité de la sécurité publique soit formé des personnes suivantes :

Ian de Cotret-Brazeau
Pierre Robineau

Adopté à l'unanimité

2014-02-027 Demande au MTQ pour le déneigement de la route 315

Attendu que la route 315 Sud est un axe principal traversant la municipalité de Mayo;

Attendu que l'entretien de déneigement est assuré sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (MTQ);

Attendu que cette route présente des lacunes dans le déneigement, occasionnant par là même des accidents sérieux et un risque réel et urgent;

Il est proposé par Ian de Cotret-Brazeau
Et appuyé par Renée Giroux

Que le Conseil Municipal exige que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) d'effectuer un contrôle sur les opérations de déneigement de la route 315 Sud et d'en corriger les lacunes dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

2014-02-028 Soumission Cueillette et transport des ordures et du recyclage

Attendu qu'une soumission par invitation pour le déneigement a été envoyée et que l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires était fixée en date du 17 Janvier 2014 à 11h00,

Attendu que les trois soumissionnaires invités étaient Transport Michel Deschamps, Transport RLS et Excavation JBG Lajeunesse, mais qu'aucune soumission n'a été déposée à la municipalité le 17 janvier ou les jours précédents;

Attendu qu'une nouvelle invitation à soumissionner a été envoyée le 17 Janvier à Services sanitaires Lanthier et transports RLS, fixant une nouvelle date d'ouverture des enveloppes au 31 Janvier 2014;

Attendu que le soumissionnaire services sanitaires Lanthier a déposé une soumission telle que suit :

Cueillette des déchets.....	32 910 \$ + taxes
Transport des déchets.....	10 970 \$ + taxes
Cueillette et transport du recyclage.....	13 045 \$ + taxes

Pour un total de 65 449.52 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Robert Bertrand

Et appuyé par Pierre Robineau

Que le conseil municipal accorde le contrat à Services Sanitaires Lanthier aux tarifs ci-dessus indiqués.

Adopté à l'unanimité

2014-02-029 Autorisation d'effectuer des heures supplémentaires pour l'adjointe administrative

Attendu qu'à l'occasion de certaines périodes de forte demande administrative, Madame Valérie Paquette peut être amenée à effectuer plus d'heures de travail au-delà des 20 heures par semaine prévues lors de son embauche;

Il est proposé par Robert Bertrand

Et appuyé par John Kane

Que le conseil municipal autorise la Directrice générale à payer 20 heures de travail supplémentaire effectué dans le mois de Janvier pour l'envoi des taxes municipales;

Que le conseil municipal Autorise la Directrice générale à employer l'adjointe administrative jusqu'à 20 heures supplémentaires par mois, ceci constituant un maximum et non un montant fixe d'heures;

Que le tarif horaire de ces heures supplémentaire sera payé au tarif régulier.

Adopté à l'unanimité.

2014-02-30

Il est proposé par Pierre Robineau
Et appuyé par Renée Giroux

Que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Maire
Normand Vachon

Secrétaire Trésorière
Marie-Agnès Lacoste